

Sauvons le droit d'asile : STOP DUBLIN !

Les exilé(e)s ne peuvent pas choisir le pays dans lequel ils souhaiteraient demander l'asile. Le Règlement

Les demandeurs d'asile arrivant principalement dans les Etats à la frontière sud de l'Union Européenne

Le système Dublin nuit gravement au droit d'asile et à la santé des exilés!

Le système Dublin est coûteux, absurde et inefficace !



Le système Dublin empêche l'intégration des réfugiés !

Pour sortir de cette politique inhumaine, le demandeur d'asile doit avoir le choix du pays où déposer sa demande : le règlement Dublin III doit être abrogé. Comme nous, tous les êtres humains doivent avoir la liberté de circulation et d'installation ; et bénéficier de l'égalité des droits : régularisation de tous les sans-papiers !

Rassemblement samedi 25 mai à partir de 12h place Guichard à Lyon 3ème